

## Attestation de témoin

(Articles 200 à 203 du code de procédure civile, article 441-7 du code pénal)

### Votre identité :

Madame  Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : DEBALQ

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : \_\_\_\_\_

Vos prénoms : Virginie - Henriette

Vos date et lieu de naissance : 16/03/1961

à Alger

Votre profession : Retraitee

Votre adresse : 8 rue du puits

Complément d'adresse : \_\_\_\_\_

Code postal 16230 Commune : Val de Bonpierre

Pays : France

Lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts avec les parties : Oui  non

Si oui, précisez lequel : Directrice de l'école élémentaire d'Aussac-Vadalle de septembre 907 à juillet 2022.

Sachant que l'attestation sera utilisée en justice et connaissance prise des dispositions de l'article 441-7 du code pénal réprimant l'établissement d'attestation faisant état de faits matériellement inexacts ci-après rappelés :

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

(cette phrase doit être écrite, ci-dessous, entièrement de votre main) :

Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

J'étais directrice de septembre 2017 à juillet 2022 à l'école élémentaire de Vaudalle.

M. Pascal Lalut était alors responsable au niveau du service des cantonniers.

En tant que directrice je prenais donc contact avec M. Lalut pour les travaux d'école. Il n'était pas spécialement impliqué, pourtant c'est lui qui gérait en toute autonomie ces interventions. Alors que très souvent il me rendait visite et me rentrait échanger avec moi de choses et d'autres sans se préoccuper du temps qui passait et sans être stressé.

Un exemple : lorsque j'ai demandé de s'occuper du plotage derrière l'école pour que je puisse le remettre en route avec les élèves, il m'a répondu que cette fois-ci il le ferait mais que la prochaine fois je devrais m'en occuper moi-même.

2ème exemple : l'inspectrice de circonscription Mme Etcheverry avait organisé une réunion avec tous les directeurs (rices) de la circonscription en présence de l'inspectrice d'académie dans la salle des fêtes de Vaudalle.

Il est venu me voir pour se plaindre du travail que cela engendrait (installer les tables, les chaises...) et m'a dit : ce n'est pas moi qui vais tout ranger. A vous de le faire ! c'est votre inspectrice !

Dans les faits il donnait toutes les tâches ingrates à M. Chailloux Sébastien, son collègue.

Lorsque je relatais les faits à M. le Juge, M. Liot il avait de la compassion pour lui et lui trouvait toujours des excuses. Si c'est vrai qu'en 2019 M. Lalut vivait une situation personnelle difficile.

En trente ans de service dans l'enseignement dans de nombreuses écoles et plusieurs départements

Indiquez ci-dessous les faits auxquels vous avez assisté ou que vous avez constatés personnellement :

Je peux affirmer que je n'ai jamais travaillé en collaboration avec un maire comme M<sup>r</sup> Gérard Liot.

C'est une personne très calme, mesurée, attentive aux autres, remplie de compassion et toujours à l'écoute.

M<sup>r</sup> Liot avait de très bonnes relations avec les employés de la mairie. La secrétaire Mme Sabrina Erdogan bénéficiait de la compréhension de M<sup>r</sup> le Maire pour ses absences personnelles fréquentes.

M<sup>r</sup> le Maire organisait même un repas toutes les fins d'années. Chacun ramenait un plat que l'on partageait en toute convivialité, M<sup>r</sup> le Maire, élu, employés de mairie et équipe enseignante. De plus M<sup>r</sup> le Maire nous offrait à chacun une boîte de chocolats. Malheureusement le covid a provoqué l'arrêt de ces partages conviviaux.

**Pièce à joindre :**

- Un original ou une photocopie d'un document officiel justifiant de votre identité et comportant votre signature.

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné(e) (prénom, nom) : Virginie Debacq  
certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur ce formulaire sont exacts.

Fait à : Val de Bonnac Le 12/03/2023

Signature



La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires de ce formulaire.

